

Genève ouvre une permanence Covid, le bureau d'information sociale

Durant la période de semi-confinement provoqué par l'épidémie de COVID-19, le département genevois de la cohésion sociale et plusieurs partenaires s'associent pour fournir une information et une orientation sociales aux personnes impactées socialement ou financièrement par les mesures décidées par les autorités fédérales et cantonales ; les personnes qui souhaitent un soutien, voire un conseil, d'ordre psychologique compte tenu de la difficulté de cette période y trouveront aussi de l'aide.

Le Bureau d'information sociale sera ouvert chaque jeudi de 16h00 à 19h00, dès le 26 novembre et durant le mois de décembre 2020. La demande et les besoins détermineront par la suite la forme que prendra le Bureau d'information sociale.

Ce guichet s'adresse à l'ensemble des habitant·es du canton de Genève – quel que soit leur statut de séjour ou leur lieu de domicile sur le territoire cantonal – qui se trouvent dans une situation sociale, financière ou psychologique difficile, en raison des mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19.

En savoir plus : [lien sur le Bureau d'information sociale](#)